



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CAPET EXTERNE DESIGN & MÉTIERS D'ART
SESSION 2019
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - OPTION DESIGN

Déroulement de l'épreuve

Travaux pratiques et préparation de l'exposé (5 heures)
Exposé et entretien (30 mn + 30 mn)

RÉ ENCHANTER

Documentation

- 1- **Matali CRASSET**, designer, *L'arbre à poufs*, 2009.
- 2- **Agence HAVAS CITY**, agence de communication, *campagne de publicité pour Monoprix*, 2010.
- 3- **Edda GIMNES**, créatrice de vêtements pour femmes, *Collection AW16-17*, automne-hiver 2016/17.

Objectif

Engager une pratique expérimentale du design.

Demande

Vous abordez cette épreuve avec une posture d'enseignant capable de se projeter dans une situation réelle en classe de Première STD2A. L'analyse croisée des documents fournis vous permettra de dégager une problématique dans le champ du design. Cette problématique sous-tendra la conception du dispositif pédagogique répondant à l'objectif énoncé ci-dessus.

Vos investigations et propositions seront exposées au jury de manière structurée (l'usage du tableau pourra à ce titre vous aider). Votre soutenance comprendra :

- votre analyse enrichie d'apports culturels personnels,
- les objectifs spécifiques et les compétences que vous visez, ainsi que les modalités générales d'organisation de votre séquence,
- le développement en particulier de l'une des séances de votre séquence pédagogique incluant prérequis, planification du temps, dispositifs spatial et temporel, effectif, ressources, mise en situation et actions des élèves, références convoquées et connaissances nouvelles acquises, transversalités envisagées, type d'évaluation, coopération au sein de la communauté éducative, etc.

Évaluation

- Rigueur de la démarche d'analyse.
- Capacité à identifier des questionnements.
- Pertinence de la problématique dégagée, de la situation didactique envisagée et des objectifs pédagogiques.
- Cohérence du dispositif adopté et pertinence des modalités d'évaluation.
- Lisibilité, aisance et qualité de la communication.
- Capacité à se projeter en tant qu'enseignant dans sa classe et au sein de la communauté éducative.

Document 1

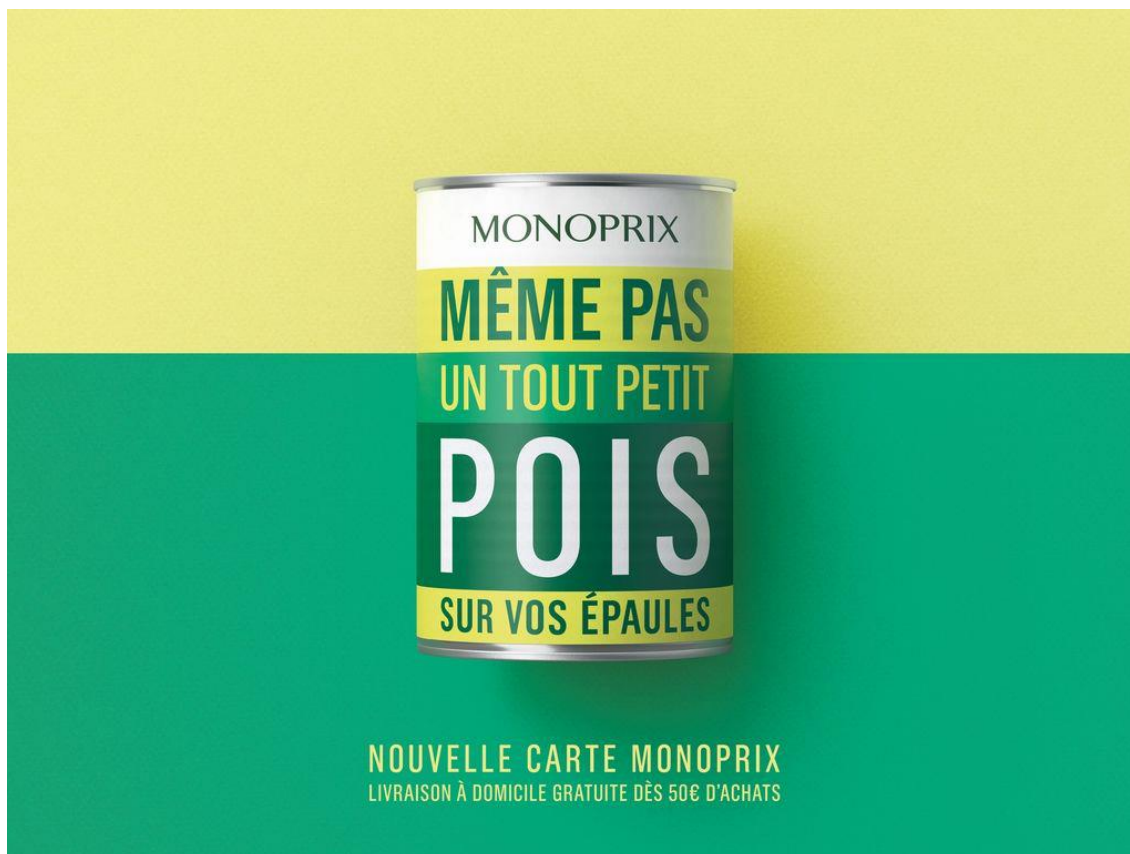


Matali CRASSET, designer industriel de formation, *L'arbre à poufs*, 2009.

Porte-poufs : 330 x 250 cm de diamètre, structure en cipo labellisé FSC, fer plat galbé en acier galvanisé finition peinture époxy, 20 poufs en plastique rotomoulé, fondation en béton.

Projet réalisé dans le cadre du 1% artistique de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le lycée Germaine Tillion à Saint-Bel.

Document 2



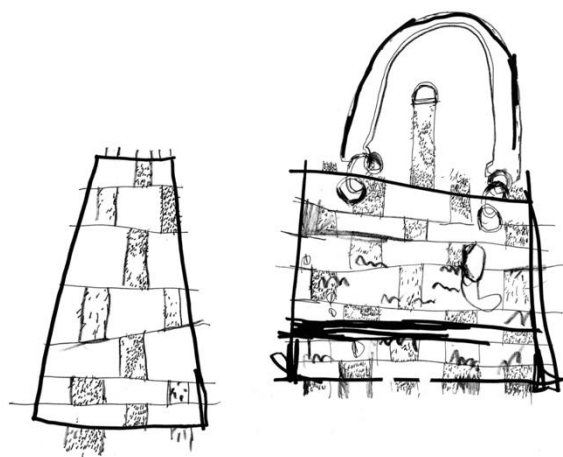
Agence HAVAS CITY, agence de communication, *campagne de publicité pour Monoprix*, suite à la refonte globale des MDD (Marques De Distributeur) par CLEOBURO, 2010.

<https://leclubdesda.org/archives-creatives/archives/zoom/monoprix-21296>

« *L'esprit est dans l'ADN de la marque, Monoprix a toujours parlé à l'intelligence des clients. C'est un clin d'œil qui fait sourire et renforce la proximité relationnelle* » explique Charlotte DAVID, Directrice Générale d'Havas City.

https://fr.slideshare.net/Christophe_btz/leg3-2012-etude-de-cas-monop

Document 3



Edda GIMNES, créatrice norvégienne de vêtements pour femmes, *Collection AW16-17*, Fashion Week de Londres, automne-hiver 2016/17.
Fourrure, toile et impression numérique.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.